





8

Dossier du mois Le budget 2010



5

Vie communale Le Conservatoire du littoral

6

Investissement Acquisition du collège du Sacré-Cœur



16



Programme culturel Festival «Les Passeurs de Lumière»

Hippolyte Girardot
Parrain du Festival

édito.....p 3
vie communale

Le Conservatoire du littoral.....p 4
Zéro produit phytosanitaire.....p 4
Ancienne décharge de Pont Dourdu...p 5
Soyons sélectifs.....p 5
Les feux dans les jardins.....p 5
Rénovation de la cale de Beg-Porz.....p 6
Travaux d'embellissement dans 2 cités..p 6
Tous au numérique.....p 6
Nouveau parc informatique.....p 6
Économies d'énergie.....p 7
Un futur centre de trip 7

dossier du mois

Le budget 2010.....p 8 & 9

Investissements

Acquisition du collège du Sacré-Cœur..p 10
Maison des solidarités.....p 10

social

Repas des anciens.....p 11
Aide aux devoirs.....p 11
Rendez-vous Santé.....p 11
Animations jeunesse.....p 11
Les vacances avec le Secours Populaire...p 11

vie associative

Association Arabesque.....p 12
Portrait.....p 12

libre expression.....p 13

culture

Festival «Un autre monde 2».....p 14
Coups de cœur.....p 14
Calendrier des manifestations.....p 15
Festival « Les Passeurs de Lumière ».....p 16

Ce magazine de printemps revient essentiellement sur le budget 2010, que nous venons de voter.

En dégageant des moyens pour l'acquisition de l'ancien collège du Sacré-Cœur en centre-bourg, nous souhaitons contribuer à l'embellissement de notre commune et au soutien des commerces. En effet, nous proposerons d'aménager une continuité piétonne entre l'église et la chapelle Saint-Philibert, d'implanter quelques commerces et surtout de construire des logements dans ce bel espace.

La réalisation d'une maison des solidarités répond elle aussi à une attente forte des associations et des habitants. Située à l'arrière de la bibliothèque, elle regroupera des salles pour toutes les permanences sociales. Elle accueillera aussi les services de l'ADMR de Moëlan-sur-Mer, leur offrant un meilleur confort de travail dans un espace visible. L'ADMR départementale est dans la tourmente. En réalisant cet investissement conséquent, la municipalité témoigne de sa confiance à son antenne locale, au service quotidien des personnes âgées.

Parallèlement à ces engagements, nous poursuivons nos efforts en faveur d'une bonne qualité éducative sur la commune, d'un respect de l'environnement et d'une culture vivante et plurielle. La commune a un rôle à jouer dans ces domaines essentiels pour l'avenir et nous l'assumons.

Il est regrettable, dans ce contexte, que l'État vienne rogner les moyens des collectivités territoriales, alors qu'elles font chaque jour la preuve de leur efficacité. Ainsi, nous avons été contraints d'augmenter, comme de nombreuses communes, les taux d'imposition. Si nous voulons préserver le lien social à Moëlan, il nous faut maintenir nos moyens d'action. ■

Nicolas Morvan
Maire



© Franck Belemir

Er gazetenn-mañ, hini an nevezamzer, e vo kavet dre vras pennadoù diwar-benn ar budjed 2010, votet un nebeut devezhioù-zo.

Dre m'hon eus lakaet an arc'hant a oa ret evit prenañ skolaj kozh ar Sacré Coeur e kreiz-kêr, hon eus klasket bravaat ar gumun, ha sikour ar c'henwerzh. Evit gwir, kinnig a raimp aozañ un dremen kezhourien etre an iliz hag ar chapel San Philibert, krouiñ un nebeut stalioù nevez ha, dreist holl, sevel lojeiz hag a vo lec'hiet mat aze.

Savet e vo ti ar c'hengred hag a zo ur gwir respont da goulennoù kreñv ar c'hevredigezhioù ha tud ar gumun. A-dreñv al levraoueg e vo lec'hiet hag, ennañ, vo bodet ar salioù evit an holl degemerva sokial. Kavet e vo ivez en ti-se, servijoù an ADMR Molan, hag a gavo aze an holl aezamantoù en ul lec'h merket mat. Trubuilhoù a zo en ADMR an departamant. Met, gant seurt postadur a-bouez, e lavar an ti-kêr en deus fiziañs en ADMR ar gumun hag a sikour bemdez an dud oadet.

Ouzhpenn an engouestloù-se, e gendalc'homp strivañ evit gwellaat an traoù war tachenn an desaverezh, doujañs an endro, ar sevenadur hag a c'hell bezañ bev ha liesseurt.

Ar gumun en deus da kemer pezh e seurt tachennoù a-bouez kennañ evit

an dazont ha kemer a reomp ar roll-se war hon chouk.

E seurt kenarroud, eo dipitus gwellout ar stad o tigrskiñ ar beadra roet d'ar strollegezhioù tiriadel. Ha koulskoude e ziskouezont int efedus. Setu perak omp bet oblijet da greskiñ ar feurioù tellañ, evel kalz kumunioù all. M'hon eus ch'oant da zerc'hel bev al liamm sokial e Molan, eo ret deomp pourvezañ peadra da genderch'el an oberioù. ■

Nicolas Morvan
Maer

Moëlan-sur-Mer et le Conservatoire du littoral

Un partenariat pour une gestion responsable du littoral



Merrien

Le Conservatoire du littoral a une mission double : acquérir des terrains puis veiller à leur gestion. À Moëlan-sur-Mer, il est propriétaire de 216 hectares répartis sur trois secteurs : les rives du Bélon, Malachappe-Kerliguet et la presqu'île de Merrien.

Le Conservatoire peut confier la gestion de ses sites aux collectivités. Cette formule permet l'optimisation des moyens à mettre en œuvre selon leurs particularités.



Bélon

Ainsi les rives du Bélon sont essentiellement constituées d'espaces boisés, Malachappe-Kerliguet est formé par un plateau en tête de falaise, dominant la mer et la presqu'île de Merrien est un coteau boisé plongeant sur la mer, peuplé d'essences variées. Ces espaces ne répondent donc pas aux mêmes contraintes.

Pour préserver ces richesses et cette diversité un inventaire écologique et un plan de gestion viennent d'être établis.

Une centaine d'espèces animales a été recensée dont la grenouille agile et différents tritons, l'écaille chinée, le pic noir et la fauvette pitchou. De plus, 339 végétaux ont été répertoriés, dont l'oseille des rochers et l'asphodèle d'arrondeau, deux espèces protégées au niveau national.

Le patrimoine culturel n'est pas en reste avec une présence disséminée de nombreuses petites constructions ou de vestiges anciens : corps de garde, allée couverte, fontaine, sémaphore, four à pain, etc.

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- maintenir ou valoriser écologiquement les différents habitats naturels.
- assurer une découverte raisonnée et sécurisée des milieux naturels, dans le respect des équilibres écologiques.
- développer une communication ciblée auprès des usagers sur la gestion du site et sa fréquentation.
- poursuivre une démarche d'acquisition.

La municipalité doit désormais fixer le rythme de ces actions. ■



Malachappe

Zéro produit phytosanitaire

Une nécessité pour préserver notre environnement



Espaces verts : la municipalité a décidé de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires et chimiques dans les activités d'entretien de ses services techniques. Une organisation manuelle et mécanique est mise en place pour entretenir nos espaces verts. L'installation de paillages et autres bâches, gravillons, pour réduire les pousses, complètent ce

dispositif d'entretien. Seuls les cimetières en sont exclus.

Nettoyage des ports : désormais, l'entretien des cales et escaliers de mise à l'eau se fera par un roulement mensuel, à partir d'un nettoyage mécanique avec tracteur, balayeuse et nettoyeur haute-pression. ■

Ancienne décharge de Pont Dourdu

Un état des lieux



Cette ancienne décharge sauvage a été recouverte de terre végétale et enherbée. Le conseil municipal a décidé le 22 décembre 2009, de lancer une étude pour connaître les éventuelles nuisances qui pourraient altérer notamment la qualité des eaux du Dourdu et du Bélon.

l'ADEME et le Conseil Général.

Dès l'obtention des aides, un cabinet d'études sera sélectionné. Selon ses conclusions, des travaux également subventionnés pourront être mis en œuvre. Il s'agit d'un dossier complexe que la municipalité souhaite mener à son terme au vu de l'enjeu environnemental. ■

Cette étude est subventionnée par

Soyons sélectifs !

Trier, un geste simple et naturel

MÉMO-TRI

- Cartons
- Emballages métalliques, acier, aluminium
- Bouteilles et flacons en plastique
- Papiers, journaux, magazines, enveloppes
- Bouteilles et bocaux en verre
- Briques alimentaires

Sac de tri

www.cocopaq.com

MOËLAN-SUR-MER

Feux dans les jardins

La législation



Les feux de jardin doivent être accessibles aux secours.

Les feux de jardin sont interdits du 1^{er} mars au 1^{er} octobre.

Pour obtenir une autorisation exceptionnelle, il faut écrire au maire. De plus, les véhicules incendie doivent pouvoir accéder sur les lieux d'incinération sans encombre. ■

Soyons responsables !



Dépôts sauvages :

La dégradation des paysages est la conséquence la plus directe des dépôts sauvages.

De plus, si des produits toxiques (huiles de vidange, pots de peinture, produits phytosanitaires, piles, batterie...) y sont déposés, il existe un risque de contamination des milieux naturels, notamment aquatiques.

Ne pas entretenir la situation :

Aujourd'hui, ces dépôts n'ont aucune raison de perdurer. La totalité de vos déchets ont une filière de collecte. Le dépôt de déchets générant des nuisances est interdit, y compris s'il s'agit d'un dépôt par un propriétaire sur son propre terrain. ■

Rénovation de la cale de Beg-Porz

Un outil indispensable au nautisme



Séance de canoë à Beg Porz

Après la rénovation de l'ancien chantier ostréicole, les propositions d'aménagement de la cale, dégradée par les intempéries, n'avaient pas abouti.

La prise de compétence « découverte et apprentissage des activités nautiques scolaires » par la Cocompaq, permet à la commune, maître d'œuvre, de mener à bien ce chantier en bénéficiant d'un soutien fi-

nancier de la communauté.

Après l'accord des Bâtiments de France, l'aménagement du site sera réalisé suivant les normes de sécurité en vigueur tout en respectant l'environnement. La Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM) apportera son soutien technique.

Lorsque les travaux seront achevés, la municipalité transfèrera la gestion et l'entretien de cette cale au SIVU du Bélon. Son usage sera public et les accès par le sentier côtier ne seront pas modifiés. Une réunion avec les services des Phares et Balises est programmée pour étudier le marquage en mer du chenal d'accès et des parcs ostréicoles. ■

Travaux d'embellissement dans les cités



Cité de Ty Ru.

Cité de Ty Ru
Les trottoirs de la cité n'avaient jamais été goudronnés. Pour le confort des riverains, c'est désormais chose faite pour un montant de 26 000 €.



Cité de Porz-Moëlan.

Cité de Porz-Moëlan
L'aménagement de la cité a été revu. Les arbres dangereux ont été supprimés, les trottoirs ont été repris et 23 places de parking ont été aménagées. Le montant total des travaux est de 24 500 €. ■

Renouvellement du parc informatique

Cybercommune :



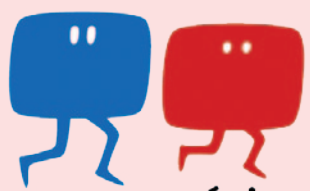
Séance à la cybercommune

8 ordinateurs ont été installés. Plus performants, ils sont plus adaptés à la navigation sur internet et aux jeux en réseaux.

Mairie :

Après plusieurs années (10 ans pour certains) de bons et loyaux services, 6 ordinateurs ont été remplacés dans différents services de la mairie (comptabilité, social, état civil, ports, cantine, crèche). Ces acquisitions sont nécessaires au bon fonctionnement de nos services à la population. L'investissement total est de 16 200 €. ■

Le 8 juin : Tous au numérique !



tous au numérique!

Le 8 juin prochain, la télévision hertzienne cessera d'émettre pour laisser place à la télévision numérique. Les foyers devront s'équiper d'un terminal numérique pour continuer à recevoir les programmes. Afin de vous accompagner et de vous informer sur les démarches à suivre, **un stand officiel et gratuit sera présent sur le parking de l'Ellipse le 29 avril 2010 de 9h30 à 17h30.** ■

Économies d'énergie

Installation de systèmes de télégestion sur tous les bâtiments communaux



Courant 2009, les systèmes de régulation de chauffage ont été remplacés dans les chaufferies des écoles, de l'Ellipse et de la MLC. Dès la première année, 17 000 € de fioul ont ainsi été économisés par rapport à la consommation 2008.

Courant 2010, les efforts seront poursuivis pour équiper l'ensemble des bâtiments communaux avec un

système de télégestion. Ce dispositif permet de cibler les créneaux de fonctionnement des sites et d'établir une programmation en intervenant à distance via une connexion internet.

Baisser les consommations énergivores et éviter les déplacements intempêtes participent à la lutte contre le réchauffement climatique. ■

Un centre de tri en projet

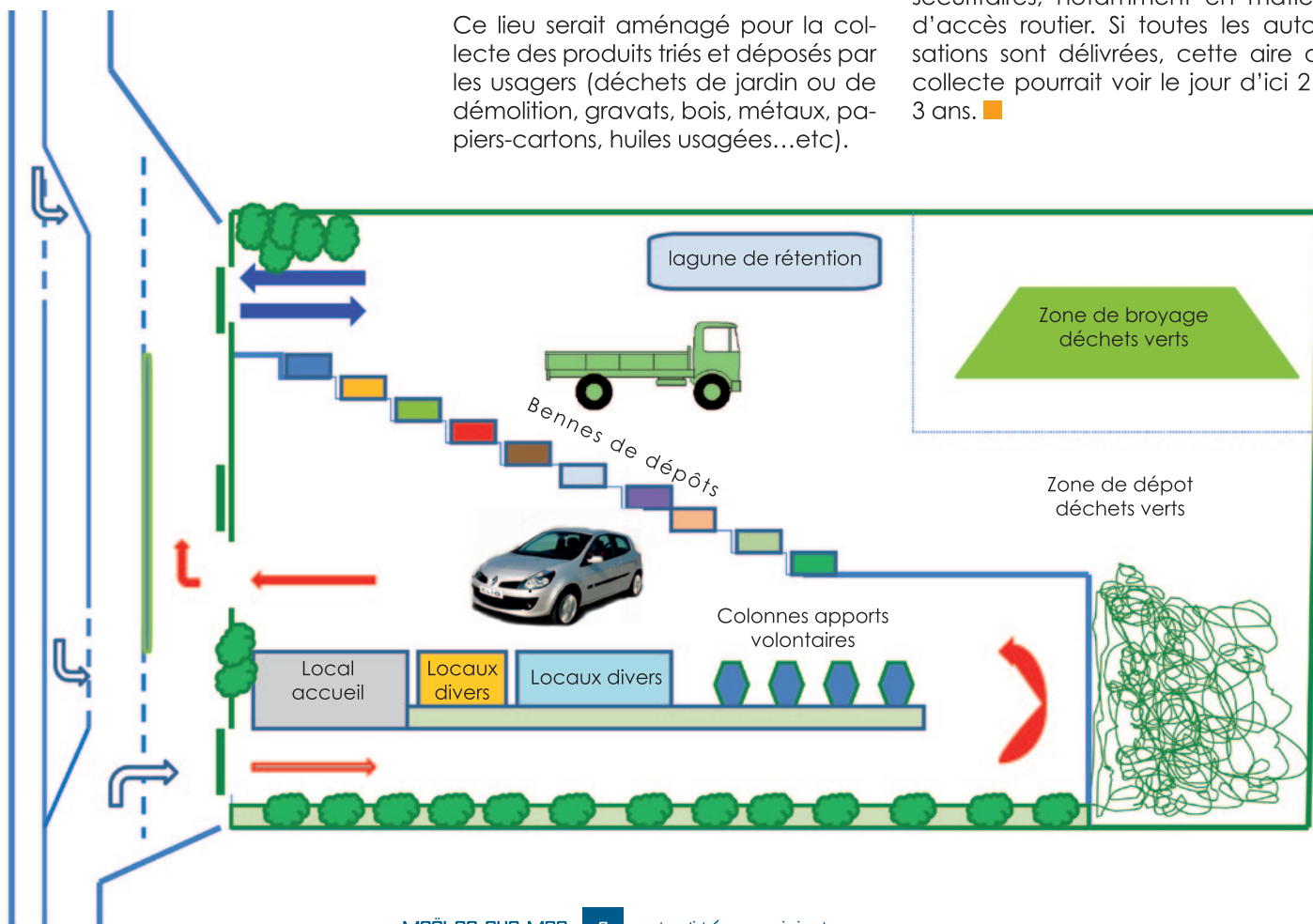
Valorisation Cornouaille (Valcor) agit sur Moëlan

La Cocopaq est en cours d'acquisition d'un terrain de 10 000 m² en fonds de zone de Kersalut à Moëlan-sur-Mer. Le Valcor, syndicat cornouaillais

dont est membre la Cocopaq pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers, pourrait y construire un centre de tri.

Le projet étant supérieur à 3500 m², il sera soumis à enquête publique. Pour aboutir, il devra répondre à toutes les contraintes environnementales et sécuritaires, notamment en matière d'accès routier. Si toutes les autorisations sont délivrées, cette aire de collecte pourrait voir le jour d'ici 2 à 3 ans. ■

Ce lieu serait aménagé pour la collecte des produits triés et déposés par les usagers (déchets de jardin ou de démolition, gravats, bois, métaux, papiers-cartons, huiles usagées...etc).

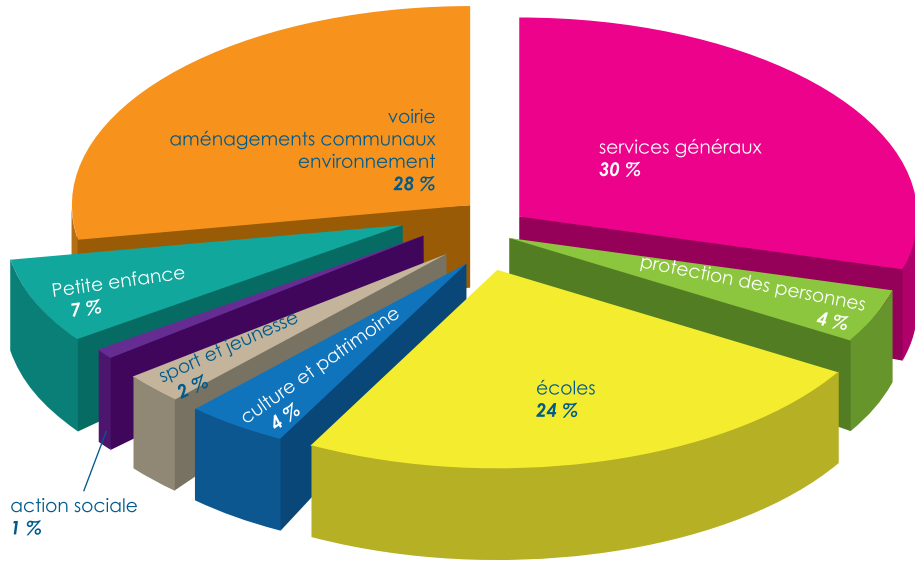


Budget total 2010 : 10 139 000 €



Alors que les perspectives économiques restent incertaines, l'horizon des finances publiques s'assombrit, faisant planer de réelles inquiétudes sur le fonctionnement de l'ensemble de notre système social, comme sur les capacités de l'État à assumer le financement des domaines régaliens de l'action publique (justice, éducation nationale, santé publique etc). Malgré les contraintes, nous nous efforçons de poursuivre plus que jamais une politique volontariste et raisonnable, tournée vers l'avenir. Ce budget porte la marque du dynamisme de la municipalité, qui souhaite ainsi répondre aux besoins et attentes des Moëlanais et renforcer l'attractivité de notre commune.

Fonctionnement : un budget raisonnable de 4 743 000 €



Les principaux postes budgétaires sont :

- Services généraux** : dépenses de l'administration municipale (état-civil, urbanisme, services généraux, cimetières, etc).
- Voirie, aménagements communaux, environnement** : dépenses d'entretien courant de la voirie pour une grande partie, frais de personnel des services techniques.
- Dépenses scolaires** : essentiellement des frais de personnel (auxiliaire de classe, garderie et ménage), fonctionnement de la cantine, fournitures et bibliothèques scolaires.
- Protection des personnes** : paiement de la subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours, fonctionnement de la police municipale.

Un examen attentif et critique des dépenses de fonctionnement a permis de diminuer les charges à caractère général de 1,42 %. Les charges de personnel augmentent de 2,08 % : recrutements et modifications des régimes indemnitaires et croissance mécanique de la masse salariale.

volontaire et raisonnable



Investissements : 4 090 000 € pour renforcer l'attractivité de la commune

Dépenses		Recettes	
Achèvement de la salle omnisports	1 031 000	Autofinancement + reports	2 438 000
Total investissements 2010	2 658 000	Subventions	326 000
Remboursement capital/emprunts & charges financières	201 000	Fonds divers	326 000
Déficit d'exécution 2009	200 000	Emprunt	1 000 000
TOTAL	4 090 000	TOTAL	4 090 000

Notre politique d'investissements privilégie le patrimoine communal (voirie, bâtiments), l'embellissement de la commune (aménagements urbains, enfouissement de réseaux, etc) et l'amélioration des services à la population. 2010 voit la poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants dans les écoles ainsi que la

construction de la maison des solidarités, équipement dédié au fonctionnement de l'action sociale.

Une première tranche de financement de 550 000 € est également inscrite au budget pour entreprendre le déplacement des services techniques municipaux et permettre ainsi d'inclure le site de

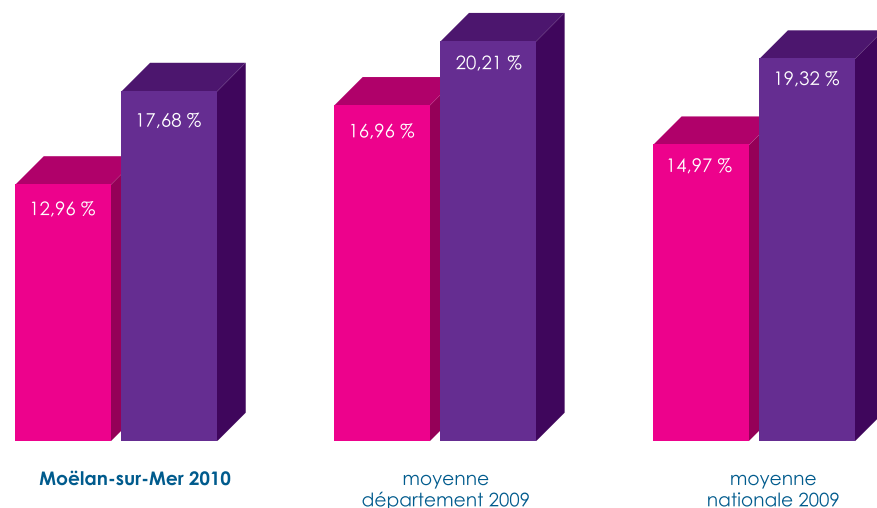
Mentoul dans le projet d'aménagement de Saint-Philibert.

Enfin, l'acquisition de l'ensemble immobilier du Sacré-Cœur permettra la rénovation et l'amélioration du centre bourg, l'une des actions phare de notre programme électoral.

Comment financer ces investissements ?

Comme tout un chacun, la commune fait appel à ses capacités propres et si nécessaire à l'emprunt. L'épargne mobilisée pour les investissements provient du budget de fonctionnement (recettes – dépenses). Depuis 2007, cette épargne diminue. Les charges de gestion courante ont augmenté, tandis que les recettes de gestion courantes diminuent (baisse des dotations de l'Etat de 200 000 € entre 2007 et 2008). Les taux de la fiscalité directe n'ont pas varié à Moëlan depuis 2002. Afin de maintenir notre capacité d'épargne et de crédit, une augmentation des taux d'imposition est nécessaire.

Comparaison des taux d'imposition ■ taxe d'habitation ■ taxe foncière bâtie



Ainsi le taux de taxe d'habitation passe de 12,36 % à 12,96 % et le taux de taxe foncière bâtie de 15,58 % à 17,68 %.

Mais cela n'empêche pas le recours à l'emprunt, complément de l'épargne mobilisée. Le budget 2010 envisage un emprunt de 1 000 000 €, qui sera réalisé en fonction des besoins effectifs. Il porterait l'encours de la dette de la commune à 363 €/habitant, contre 892 €/habitant dans les communes comparables à la nôtre en France. ■

Acquisition de l'ancien collège du Sacré-Cœur

Une opportunité pour réaménager le centre bourg

Lors de la campagne des municipales, nous avons regretté l'absence de préemption sur l'ancien collège du Sacré-Cœur. Cependant, nous avons pris acte de l'existence d'une action privée d'aménagement. La crise de l'immobilier et des contraintes liées à la législation ont conduit les promoteurs privés à abandonner leur dossier.

Dès lors, nous avons exprimé notre volonté de porter un projet d'intérêt général sur ce secteur stratégique du bourg en lien avec l'aménagement des abords de la chapelle Saint-Philibert.

Une négociation s'est engagée avec les propriétaires. Elle aboutit aujourd'hui, avec une proposition de vente à hauteur de 390 000 €.

En collaboration avec l'OPAC, une esquisse d'aménagement a été élaborée. Il reste désormais à poursuivre les études techniques et architec-



L'ancien collège, un enjeu pour dynamiser le bourg.

turelles pour aller vers le dépôt de permis de construire. Les aménagements envisagés comprendront des logements (acquisition/location, seniors valides, jeunes travailleurs, etc). Il permettra aussi l'implantation de

services ou de commerces, ainsi que l'ouverture d'une esplanade piétonne mettant en perspective la chapelle Saint-Philibert. ■

Maison des solidarités

Un lieu dédié à l'action sociale

L'efficacité d'une politique sociale repose sur la solidarité et la réactivité. Créer un lieu d'accueil unique, inter-administrations et inter-associations, permet une meilleure cohérence des démarches et évite

les déplacements inutiles aux personnes en situation de précarité.

Ce projet a pour objectif de faciliter l'action des différents services publics sociaux et associations caritatives qui y trouveront des locaux adaptés. Une salle de réunion commune à tous les intervenants et une cuisine de «type familial» sont prévues pour la mise en place d'ateliers d'insertion.

La municipalité a décidé d'ouvrir ce lieu dans une maison qu'elle pos-

sède, située en centre bourg. Elle a demandé à l'architecte moëlanais, Monsieur Le Du, d'élaborer le projet.

Les premiers travaux de réhabilitation sont réalisés par les services techniques municipaux. Le service d'aide à la personne, l'ADMR, (60 employés et 220 bénéficiaires) sera la première association à investir les lieux dans les prochaines semaines.

Une deuxième tranche de travaux est prévue courant 2010. Le budget prévisionnel total est de 333 000 €. Il pourrait être subventionné à hauteur de 40 %. ■



Une maison dédiée au social

Le repas des anciens

220 participants pour un moment de convivialité

L'an dernier, la municipalité a préféré reporter le repas annuel de nos anciens, pour cause de pandémie grippale annoncée. Bien sûr, ce n'était que partie remise et le repas prévu en octobre 2009 s'est déroulé en janvier 2010. Ce glissement de date a ainsi permis aux élus qui y assistaient et aux membres du Centre Communal d'Action Sociale, de souhaiter une bonne et heureuse année 2010 aux 220 convives qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Au dessert, la traditionnelle galette des rois et sa fève ont permis à Mesdames Daviou, Sellin et Monsieur Péron de recevoir un cadeau offert par la commune. Pour agrémenter ce repas, quelques



Repas du 24 janvier 2010

personnes ont accepté de pousser la chansonnette et le groupe *Turian*, de Moëlan-sur-Mer, est venu jouer des airs folkloriques et inviter les danseurs à se dégourdir les jambes.

Nul doute que la municipalité renouvellera ces agapes. Rendez-vous est fixé pour le 24 octobre prochain. ■

Aide aux devoirs

Bénévoles et enfants : un enrichissement mutuel



Margaux, Madame Colin et Téva

Les règles de grammaire, les unités de masse... les sujets à réviser ne manquent pas pour Margaux, Téva et Sébastien, qui suivent avec intérêt les explications d'Yvette Colin, bénévole à l'aide aux devoirs.

Madame Colin est une ancienne institutrice, qui n'a pas hésité à reprendre du service pour la bonne cause. Une fois par semaine, le jeudi, elle sur-

veille, à tour de rôle, les devoirs des enfants durant une heure. Pour elle, lorsqu'on vieillit, on a besoin d'avoir des contacts. Aider ces enfants est un véritable bain de jeunesse. Pour rien au monde elle ne voudrait rater ce rendez-vous hebdomadaire.

Pour les enfants, l'intérêt n'est pas moindre car en toute autonomie, mais sous la responsabilité d'un adulte, ils peuvent faire leurs devoirs et rentrer l'esprit tranquille à la maison. A ce jour, 27 enfants sont inscrits à l'aide aux devoirs. ■

Informations :
thierry.gouery@moelan-sur-mer.fr ou
02.98.39.60.10



Les conduites addictives

Le 27 avril à 20h30

Une conférence débat sur les conduites addictives (tabac, alcool, cannabis, héroïne) aura lieu le mardi 27 avril à 20h30 à l'Ellipse. En présence de **Marianne Migonney**, médecin, **Christophe Bouché**, psychiatre, **Sylvie Marec** et **Dominique Le Maout**, infirmiers en addictologie, **Yves Ballaven**, Président de la Croix Bleue. Un temps d'échanges suivra la conférence. ■
Entrée gratuite et ouverte à tous.

Animations Jeunesse

Sortie au futuroscope de Poitiers le 2 juillet

Cette sortie est proposée aux enfants inscrits aux animations jeunesse. 30 places sont disponibles. La participation financière est de 25 € (car & ticket d'entrée). ■

Renseignements :
Vincent Maleuvre : 06 64 53 69 51
Annie Moëlo :
educateursportif-moelan@orange.fr
(02 98 39 60 10 le mercredi matin)

Des vacances avec le Secours Populaire



Pour sa campagne de vacances 2010, le Secours Populaire recherche des familles pour accueillir bénévolement pendant 15 à 20 jours des enfants âgés de 6 à 10 ans. ■

Renseignements : 02 98 44 48 90
du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Association Arabesque

Développer le goût et la pratique de la danse sous toutes ses formes

Arabesque a été créée à Moëlan-sur-Mer en août 1985 par quelques pionniers autour d'un professeur de danse qui a le sens du spectacle Michèle Ceccaldi.

Les cours sont dispensés par 3 professeurs diplômés, Alexandra, Michèle et Karine Ceccaldi, agréées par le Ministère de la Culture :

- Éveil - Initiation (à partir de 4 ans)
- Danse Classique
- Modern Jazz (à partir de 8 ans)

- Hip-hop et Street Jazz (à partir de 12 ans)
- Step, Aérobie et Body-Jam (adultes, adolescents)

depuis 2007 :

- Danse Country (accessible à tout âge).

Tous les ans en fin d'année, l'association, présente son gala. Pour le 25^e anniversaire, des surprises seront au rendez-vous les 28 et 29 mai au Coat-Kaër, et les 4 et 5 juin à l'Ellipse. L'association accepte bien volontiers de contribuer à la vie culturelle et événementielle de la commune (Téléthon, fête de la musique,...), en présentant des chorégraphies originales. Elle organise pour ses élèves et ses membres des sorties «spectacles». Notre-Dame de Paris, les Dix commandements, la tournée mondiale des Riverdance, ou Lords of the dance, ... autant de spectacles à découvrir avec ravissement et passion. ■

tiers de contribuer à la vie culturelle et événementielle de la commune (Téléthon, fête de la musique,...), en présentant des chorégraphies originales. Elle organise pour ses élèves et ses membres des sorties «spectacles». Notre-Dame de Paris, les Dix commandements, la tournée mondiale des Riverdance, ou Lords of the dance, ... autant de spectacles à découvrir avec ravissement et passion. ■

Contact : Michel Grossard, Président d'Arabesque : 02 98 71 60 06



Gala 2009, le groupe du Final



Mozart, avec les élèves de Jazz

Portrait

Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)



De gauche à droite debout : Agnès Le Tenier, Danielle Devauchelle, Françoise Anglade
De gauche à droite assises : Joëlle Richard, Catherine Jégou, Frédérique Le Doussal.

Sur notre commune, 6 femmes ATSEM travaillent dans les classes maternelles et sont totalement intégrées au sein des équipes éducatives.

Avant l'ouverture de la classe, elles doivent, selon les directives des enseignants, préparer la journée d'après un programme établi à la semaine. Elles participent aux activités de travaux manuels, d'écriture et de graphisme. Elles ont aussi une fonction d'encadrement à la cantine, à la garderie ou lors des sorties extérieures (cinéma, piscine, etc). Après la fermeture de la classe, elles nettoient et rangent les locaux en prévision du lendemain.

Travailler avec les enfants est un métier exigeant et il n'y a pas de temps mort au cours de la journée, qui s'avère parfois fatigante. Tout en s'adaptant à l'équipe pédagogique, il faut être patient, écouter les enfants mais aussi poser les règles.

Cependant, lorsque nos agents mesurent l'apprentissage des enfants et constatent l'autonomie acquise, elles sont fières d'y avoir contribué. C'est un métier valorisant qui leur donne constamment l'envie de s'investir. ■

Un avenir pour Moëlan-sur-Mer

Acquisition du Sacré Cœur : Un projet mal défini ; une acquisition risquée au plan financier ?

Le projet de rachat du patrimoine du Sacré Cœur par la commune soulève des interrogations : Le flou qui entoure aujourd'hui le projet urbain envisagé par la majorité municipale à cet endroit demanderait à être rapidement dissipé. La transparence et la concertation seront nécessaires pour pleinement rassurer le contribuable Moëlanais. Les riverains de Saint Philibert s'inquiètent et craignent la création d'une « cité ».

N'oublions pas aussi, que si l'on veut développer notre commune, soutenir ses artisans et ses commerçants, il convient, d'abord, d'aider, dans nos villages, les Moëlanais dans leurs projets de construction individuels plutôt que de remettre en cause, au nom d'une loi littoral appliquée de façon excessivement rigoriste les droits à construire existants.

La position défendue par notre groupe est de redonner au centre bourg une dynamique indispensable à la survie des commerces tout en préservant un site exceptionnel.

La même absence de dialogue est constatée dans les ports où la hausse à un niveau injustifié des tarifs de mouillages vient pénaliser les plus faibles également frappés par l'alourdissement des taxes locales (commune ; COCOPAQ ; Département) ainsi qu'au niveau des plages où les travaux indispensables à la propreté et à l'accueil des touristes - et demandés par les riverains - tardent à être effectués.

Alain Brochard

Moëlan nouvel équipage

Début d'année, la période est aux comptes.

Compte administratif du budget principal.

En dépenses, section de fonctionnement, les inscriptions budgétaires avaient été optimistes. Les réalisations sont cependant très inférieures aux prévisions, d'où un solde positif par un manque d'action.

En recettes, on notera que les dotations de l'Etat n'ont pas diminué, contrairement aux annonces faites par le Maire, sans doute pour préparer les citoyens à une augmentation des impôts.

Comptes administratifs des ports de Brigneau et Merrien.

Il est regrettable, et inadmissible que l'adjoint en charge n'ait pas jugé utile de présenter les comptes à la commission portuaire.

Tarifs portuaires.

Nous regrettons de ne pas avoir été entendus, les tarifs augmentent de 3,4% et de 104% pour les mises à l'eau des bateaux sur remorque. La majorité municipale n'a pas tenu compte de l'avis du conseil portuaire qui avait manifesté sa désapprobation. Augmentation des tarifs non justifiée compte tenu de l'absence d'entretien. Notre groupe a voté contre.

Débat d'orientation budgétaire.

Lors du dernier débat (17 février 10) de gros projets d'investissements et de construction ont été présentés :

- Acquisitions foncières (ancien collège du sacré cœur).
- Création de nouveaux services techniques à Kerancalvez.
- Construction de la maison des solidarités.
- Rénovation du parking du Belon.

L'ambition du Maire dépasse les capacités immédiates du budget, d'où la nécessité d'emprunter et d'augmenter les impôts. Nous voulons que les investissements non indispensables, voire inutiles, soient différés ou annulés et que la pression fiscale soit maintenue à son niveau actuel. En cette période de crise, de stagnation des salaires et des retraites, de difficultés pour les ménages à boucler les fins de mois, est-il raisonnable d'augmenter les impôts ? Pour notre groupe, c'est non !

Joseph Mahé, Maryvonne Belligoux, Guy Le Bloa, Isabelle Guyvarc'h, Bruno Haidon, Sylviane Robin

Ensemble résolument pour Moëlan

Le samedi 13 février 2010 a eu lieu un évènement qualifié de culturel qui a transformé notre bourg en cour des miracles, imposant aux Moëlanais un spectacle d'individus aux allures bizarres, déambulant de ci et de là.

Tout s'est bien passé. Heureusement. Le grand reproche est que les Moëlanais ont été mis au courant le jour même par voie de presse créant ainsi l'effet de surprise. Les conseillers avaient posé leurs exigences pour assurer le bon déroulement de cette manifestation. Mais quels conseillers ? Les groupes minoritaires n'ont pas été associés et de ce fait il nous a été difficile de répondre aux interrogations des concitoyens qui nous ont interpellés. Nous leur renouvelons nos excuses.

Encore une fois c'est la majorité qui décide.

Gérard Breuilles

Festival «Un autre monde 2»

Une culture musicale moderne dans un lieu institutionnel

Ce festival de musique électronique a été organisé par l'association Epsylonn, dont font partie des jeunes Moëlanais.

Dès 15 heures, l'Ellipse a ouvert ses portes au grand public en proposant une exposition sur l'univers techno et une initiation DJ.

«Impressionnant !», s'exclame un visiteur en découvrant la salle rendue quasiment méconnaissable par un décor vidéo. La vision artistique du projet est le critère majeur retenu par Isabelle Moign, adjointe à la culture, pour ce festival très attendu par les jeunes.

Le maire, Nicolas Morvan, souligne l'importance de proposer et d'accompagner des actions culturelles pour les publics de tous âges.

En amont, un dispositif de sécurité et de secours a été élaboré avec le concours de tous les partenaires : municipalité, gendarmerie, police municipale et personnel de l'Ellipse. Une nouvelle réunion de travail permettra d'établir un bilan et de pré-



Décor vidéo du festival.

voir les moyens à mettre en œuvre pour renouveler ce type d'évènements. ■

Coups de cœur

Une sélection de la médiathèque municipale

Ma grand-mère avait les mêmes :
Les dessous affriolants des petites phrases
Philippe Delerm

Feryane



Philippe Delerm collectionne dans ses carnets des expressions toutes faites mille fois entendues. « Ma grand-mère avait les mêmes », commente le visiteur du marché aux puces devant un vieux moulin à café vendu à prix d'or ; « Moi j'ai bien aimé » pour s'excuser d'aimer un livre que tout le monde critique. « Y a pas d' souci », « Faut arrêter » : ces lieux communs révèlent les habitudes, les peurs et les travers de chacun.

Ce livre, ainsi que 500 autres titres disponibles à la bibliothèque, est édité en gros caractères pour un meilleur confort de lecture. ■

Enquête au paradis
Pétillon

Dargaud



Une nouvelle enquête de Jack Palmer, le détective le plus calamiteux de l'histoire de la bande dessinée. Il déclenche la pagaille au Bürgenzell, petite principauté alpine qui accueille toutes sortes de dérives financières et fiscales. Il côtoie de riches évadés fiscaux, des mafieux russes et colombiens, des princes hypocrites et des traders névrosés soignés dans la clinique locale. Tout est inventé, sur le ton de la satire, mais tellement proche de la réalité des paradis fiscaux. ■

Jouets de plantes :
histoires et secrets de fabrication
Christine Amengaud

Plume de carotte



Noix, coquelicot, sureau, blé... autant de plantes utilisées naguère pour fabriquer des jouets éphémères. En quelques minutes, on créait avec ce qu'offrait la nature un sifflet, une fronde, un bateau, une poupée. Le jeu résidait autant dans la confection que dans l'utilisation. Un art à remettre au goût du jour pour changer des jouets sophistiqués.

Ce beau livre de mémoire est le fruit de témoignages recueillis par une ethnologue, illustrés des jouets qu'elle collectionne ou fabrique elle-même. ■

La mélodie des tuyaux
un conte musical de **Benjamin Lacombe**, dit par
Olivia Ruiz, musique d'**Axel el Rubio** et **Jean-Baptiste Marino**

Seuil jeunesse



Alexandre est un bon à rien selon l'avis de ses professeurs et de sa famille. Un jour, une troupe de saltimbanques débarque dans sa ville. Il tombe amoureux d'une jolie gitane et d'une musique chaleureuse et envoûtante. Il a la révélation de ses dons pour la guitare. Le livre est accompagné d'un CD de flamenco avec le texte lu par Olivia Ruiz. A partir de 6 ans. ■

Kazut de Tyr

Concert le vendredi 21 mai à 21h à l'Ellipse



Gaby Kerdoncuff (trompette), Jean Le Floc'h (accordéon), Yves-Marie Berthou (percussions).

Gaby Kerdoncuff et Jean Le Floc'h travaillent ensemble depuis quelques années. Du fest-noz aux concerts en passant par des rencontres métissées au Moyen-Orient, dans les pays de l'est et au Maghreb, ils nous présentent des musiques qui témoignent de leurs voyages respectifs. Au duo vient aujourd'hui se joindre Yves Marie Berthou, percussionniste au

parcours artistique en tous points complémentaires et qui joue essentiellement des percussions orientales (Tapan, Davoul, Rik, derbouka).

Tarifs : 7€ (- de 18ans, adhérents, demandeurs d'emploi, étudiants), 12€ (location), 15€ sur place.

Calendrier des manifestations

> Avril

- 15 AU 20 : Exposition • Centre généalogique du Finistère
- 24/25 : Spectacle • Théâtre de la Colonne
- 27 : Rendez-vous Santé • Les conduites addictives



> Mai

- 1 : Kermesse à la maison de retraite • Ker Déro
- 1/2 : Marché des arts à l'Ellipse • Moëlan Patrimoine et Tradition
- 2 : Kermesse à l'école • Amicale Laique de Kermoulin
- 9 : Fête du printemps au jardin public • Comité des Fêtes du Printemps
- 9 : Exposition à la MLC • Lez'arts Moëlanais
- 13 : Tournoi de basket au gymnase • Challenge Pierre Théoff
- 13 : Course cycliste Bazén Huen • MCCPA
- 16 : Course cycliste FSGT • Avenir Cycliste Moëlanais
- 22 : Fest noz • Pregomp Asembles
- 22 : Course cycliste • Avenir Cycliste Moëlanais
- 23 : Vide grenier • La Marmaille à la Case
- 29 : Spectacle à l'Ellipse • Musica Moëlan
- 29 : Démonstrations canines au stade • Association Canine Moëlanaise



> Juin

- 4/5 : Gala de fin d'année à l'Ellipse • Arabesque
- 5/6 : Journée portes ouvertes à la MLC • Moëlan Accueil
- 6 : Kermesse des écoles publiques • Amicale Laique du Bourg
- 12 : Spectacle à l'Ellipse • Association Arc en Ciel
- 13 : Spectacle de fin d'année à l'Ellipse • École du Bourg
- 17/18 : Spectacle de fin d'année à l'Ellipse • École de Kermoulin
- 19 : Kermesse à Pont-Ar-Laër • FNACA
- 20 : Kermesse de l'école • Amicale Laique de Kergroës
- 22 : Don du sang à l'Ellipse • EFS
- 25 : Gala de Twirling bâton au gymnase
- 26 : Fête du sport au stade
- 26/27 : Exposition à la MLC • Lez'Art Moëlanais



FESTIVAL Les Passeurs de Lumières 2^e édition

La B.D exposée aux projecteurs. À découvrir à l'Ellipse et sous les sunlights du cinéma Le Kerfany.

Parrain du festival :

Hippolyte Girardot

Invité d'honneur :

Jean-François Laguionie,

réalisateur de films d'animation



du 14 au 16 mai 2010

Emmanuel Lopez
103